

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS**Code produit:** 1500000202, 1500000162**Version actuelle:** 4.0.1, établi le: 16.09.2025**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 21.07.2025**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****CONSERVATEUR ROPULS****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**
traitement des eaux**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH
Industriestraße 7
65779 KelkheimN° de téléphone +49 (0) 61 95 / 800 - 1
N° Fax +49 (0) 6195 / 800 - 3500
e-mail info@rothenberger.com**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb_info@umco.de

Identification de distributeur**Adresse**ROTHENBERGER (Schweiz) AG
Herostrasse 9
8048 Zürich

N° de téléphone +41 (0) 44 435 30 30

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS**Code produit:** 1500000202, 1500000162**Version actuelle:** 4.0.1, établi le: 16.09.2025**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 21.07.2025**Région:** CH2-méthyl-2H-isothiazole-3-one
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one**Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Éléments d'étiquetage additionnels

EU-UFI: 2CWH-2ED7-N00J-CYRU

2.3 Autres dangers

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

| N° | Dénomination de la substance | Indications complémentaires | |
|----|--|--|------------------------------|
| | N° CAS / CE / Index / REACH | Classification (CE) 1272/2008 (CLP) | Concentration |
| | | | % |
| 1 | Acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique, sel de potassium | | |
| | 93858-78-7 299-311-4 - - | Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 | >= 5,00 - < 10,00 % en poids |
| 2 | 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one | | |
| | 2682-20-4 220-239-6 613-326-00-9 - | Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1A; H317 | < 0,10 % en poids |
| 3 | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | |

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS**Code produit:** 1500000202, 1500000162**Version actuelle:** 4.0.1, établi le: 16.09.2025**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 21.07.2025**Région:** CH

| | | | |
|---|--|--------|------------|
| 2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 - | Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 2; H330 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 | < 0,10 | % en poids |
|---|--|--------|------------|

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

| N° | Note | Limites de concentration spécifiques | Facteur M (aiguë) | Facteur M (chronique) |
|----|------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| 2 | - | Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% | M = 10 | M = 1 |
| 3 | - | Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,036% | M = 1 | M = 1 |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Phénomènes allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques; Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS**Code produit:** 1500000202, 1500000162**Version actuelle:** 4.0.1, établi le: 16.09.2025**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 21.07.2025**Région:** CH**Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Mettre les personnes en sûreté. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau. Éviter contamination des yeux, la peau et des vêtements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les vapeurs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Aucun paramètre à surveiller existant.

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS**Code produit:** 1500000202, 1500000162**Version actuelle:** 4.0.1, établi le: 16.09.2025**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 21.07.2025**Région:** CH

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

| | | | |
|------------------------|----------------------------|------|----|
| Matériau approprié | caoutchouc naturel (Latex) | | |
| Matériau non approprié | cuir | | |
| Epaisseur du matériel | | 0,5 | mm |
| Temps de passage | >= | 8 | h |
| Matériau approprié | Polychloroprene | | |
| Epaisseur du matériel | | 0,5 | mm |
| Temps de passage | >= | 8 | h |
| Matériau approprié | caoutchouc nitrile | | |
| Epaisseur du matériel | | 0,35 | mm |
| Temps de passage | >= | 8 | h |
| Matériau approprié | butyl-caoutchouc | | |
| Epaisseur du matériel | | 0,5 | mm |
| Temps de passage | >= | 8 | h |
| Matériau approprié | caoutchouc fluoré | | |
| Epaisseur du matériel | | 0,4 | mm |
| Temps de passage | >= | 8 | h |
| Matériau approprié | PVC | | |
| Epaisseur du matériel | | 0,5 | mm |
| Temps de passage | >= | 8 | h |

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---|-------------|
| Etat d'agrégation | |
| liquide | |
| Etat | |
| liquide | |
| Couleur | |
| or | |
| Odeur | |
| caractéristique | |
| pH | |
| Valeur | 8,4 |
| Température de référence | 20 °C |
| Source | fournisseur |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | |
| Donnée non disponible. | |
| Point de fusion/point de congélation | |
| Donnée non disponible. | |
| Température de décomposition | |
| Donnée non disponible. | |
| Point d'éclair | |
| Donnée non disponible. | |
| Température d'inflammation | |
| Donnée non disponible. | |

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS**Code produit:** 1500000202, 1500000162**Version actuelle:** 4.0.1, établi le: 16.09.2025**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 21.07.2025**Région:** CH

| | |
|--|-------------|
| Inflammabilité | |
| Donnée non disponible. | |
| Limites inférieure d'explosion | |
| Donnée non disponible. | |
| Limites supérieure d'explosion | |
| Donnée non disponible. | |
| Pression de vapeur | |
| Donnée non disponible. | |
| Densité de vapeur relative | |
| Donnée non disponible. | |
| Densité relative | |
| Valeur | 1,12 |
| Température de référence | 20 °C |
| Source | fournisseur |
| Densité | |
| Donnée non disponible. | |
| Solubilité | |
| Donnée non disponible. | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | |
| Donnée non disponible. | |
| Viscosité cinématique | |
| Donnée non disponible. | |
| Caractéristiques des particules | |
| Donnée non disponible. | |

9.2 Autres informations

| |
|----------------------------|
| Autres informations |
| Donnée non disponible. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

| |
|-------------------------------|
| Toxicité orale aiguë |
| Donnée non disponible. |
| Toxicité dermale aiguë |

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS

Code produit: 1500000202, 1500000162

Version actuelle: 4.0.1, établi le: 16.09.2025

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 21.07.2025

Région: CH

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS

Code produit: 1500000202, 1500000162

Version actuelle: 4.0.1, établi le: 16.09.2025

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 21.07.2025

Région: CH

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

| Résultats des évaluations PBT et vPvB | |
|---------------------------------------|---|
| Nom du produit | |
| CONSERVATEUR ROPULS | |
| Evaluation PBT | Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT. Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB. |
| Evaluation vPvB | |

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

| Autres informations |
|---|
| Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement. |

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS

Code produit: 1500000202, 1500000162

Version actuelle: 4.0.1, établi le: 16.09.2025

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 21.07.2025

Région: CH

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

| N° | Dénomination de la substance | N° CAS | N° CE | N° |
|----|-------------------------------|-----------|-----------|----|
| 1 | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | 2634-33-5 | 220-120-9 | 75 |
| 2 | 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one | 2682-20-4 | 220-239-6 | 75 |

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Prescriptions nationales

Autres prescriptions

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) :

Le produit est exonéré de la taxe. La teneur en COV est inférieure ou égale à 3 pour cent (% masse).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

| | |
|--------|---|
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H311 | Toxique par contact cutané. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H330 | Mortel par inhalation. |

Nom commercial : CONSERVATEUR ROPULS

Code produit: 1500000202, 1500000162

Version actuelle: 4.0.1, établi le: 16.09.2025

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 21.07.2025

Région: CH

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753840